



CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

12 janvier 2023

Réforme des retraites

64 ANS : C'EST NON !

Le 10 janvier le gouvernement a dévoilé les grandes lignes de la réforme des retraites. Pour la **CFDT**, l'enjeu des retraites n'est pas uniquement une question d'âge, **c'est avant tout une question de travail et d'emploi**. Pour poser l'enjeu est-il encore besoin de rappeler que la France a aujourd'hui un système de retraite extrêmement performant avec un des taux de retraités pauvres le plus faible au monde ?

Retraite à 64 ans: une mesure injuste et inefficace !

Construire un système plus juste ? Surement pas en pénalisant les plus fragiles, les carrières longues, les salariés exerçant un métier pénible.



Repousser l'âge de départ légal à la retraite à 64 ans est une mesure profondément injuste. Elle l'est pour celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, car ils devront continuer à travailler même s'ils ont cotisé assez d'années. Elle l'est aussi pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés à se maintenir en emploi ou qui ont des métiers pénibles : ils risquent de s'épuiser davantage. Elle l'est enfin pour celles et ceux qui ne sont déjà plus en emploi, et qui sont, de fait, maintenus dans cette situation.

Augmenter l'âge de départ à la retraite, c'est pénaliser en premier lieu les salariés dits de la deuxième ligne qui ont permis au pays de tenir lors de la crise du Covid-19.

Le bénéfice économique d'un recul de l'âge est incertain voire négatif sur d'autres branches de la Sécurité sociale. Les arrêts de travail de longue durée sont principalement enregistrés chez les salariés et agents en fin de carrière. Reporter l'âge de départ à la retraite, c'est donc plus de dépenses pour l'assurance maladie, déjà en déficit...

Equilibre financier du système : où est le problème ?

Contrairement à ce qu'affirmait le Président de la République lors de ses vœux, il n'y a pas le feu à la maison !

Le système des retraites n'est pas en faillite, il est aujourd'hui excédentaire, hypothétiquement déficitaire dans plusieurs années dans 1 scénario sur 4 selon les projections du conseil d'orientation des retraites (COR). Dans son rapport annuel de 2022, présenté au mois de septembre, il constate qu'il n'y a pas de dérive des dépenses du système. En effet, le déficit projeté de 12 milliards d'euros pour 2027 ne représente en réalité que 3% des dépenses retraites par an (s'élevant à 324 milliards). Un tel déficit ne met pas notre système en danger. C'est le résultat de la politique des réformes passées pour lesquelles la CFDT a toujours pris ses responsabilités.

S'il y a bien un sujet financier, il doit donc pouvoir se régler sans report de l'âge de départ.

 facebook.com/cfdt.cci

 twitter.com/cfdtcci

 www.cfdt-cci.com

**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS** 



CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

La **CFDT** attend maintenant de savoir quel est l'objectif de cette réforme :

- S'agit-il d'améliorer notre système de retraite, avec des droits nouveaux, et répondre aux besoins de financement ?
- Ou bien de financer d'autres politiques publiques, comme l'éducation, la dépendance des personnes âgées ou la transition écologique comme le dévoile le projet de loi de finances 2023 ?

Ce second scénario n'est pas une option pour la CFDT : ce n'est pas le sujet des retraites !

Les propositions CFDT (en détail sur notre site internet) :

- La garantie d'un minimum décent des pensions ;
- La prise en compte de la pénibilité dans l'âge de départ à la retraite ;
- Le maintien du dispositif carrières longues pour permettre aux personnes ayant commencé à travailler plus tôt, de partir plus tôt à la retraite.
- L'intégration des questions d'égalité femmes/hommes, pour l'instant absentes des thèmes annoncés par le gouvernement ;
- La mise en place d'un Compte épargne temps universel (Cetu).

La question du maintien en emploi des seniors est également essentielle. Avec seulement 30 % des 60-64 ans encore en emploi en France (contre 70 % en Suède par exemple), le maintien dans l'emploi des seniors doit être placé au cœur de cette réforme.

Construire un système de retraites plus juste, équilibré financièrement, sans toucher à l'âge légal de départ en retraite c'est possible !

C'est ce à quoi s'engage la CFDT.

C'est ce pour quoi elle appelle à la grève et à manifester le

19 Janvier 2023



Pour soutenir notre action, rejoignez la CFDT-CCI !

 facebook.com/cfdt.cci

 twitter.com/cfdtcci

 www.cfdt-cci.com

**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS** 